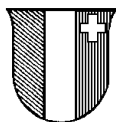


LOIS ET DECRETS PUBLIES DANS LA FEUILLE OFFICIELLE

Feuille officielle numéro 27, du 7 juillet 2017

Non soumis au référendum



Décret concernant la recevabilité matérielle de l'initiative constitutionnelle populaire cantonale « Pour le droit de vote à 16 ans sur demande »

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,

vu les articles 100 et 102 de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst.NE), du 24 septembre 2000 ;

vu l'article 107 de la loi sur les droits politiques (LDP), du 17 octobre 1984 ;

sur la proposition du Conseil d'État, du 19 avril 2017,

décète :

Article unique L'initiative constitutionnelle populaire cantonale « Pour le droit de vote à 16 ans sur demande », conçue sous la forme d'un projet rédigé, est déclarée recevable.

Neuchâtel, le 28 juin 2017

Au nom du Grand Conseil :

Le président,
J.-P. WETTSTEIN

La secrétaire générale,
J. PUG